



*Cantons de Bessines-sur-Gartempe  
et Laurière.  
Communes de Razès et Saint-  
Léger-la-Montagne.*

*Situation : A 24 km au Nord de  
Limoges, à 5 km à l'Est de Bessines-  
sur-Gartempe.*

*Superficie : 50 ha.*

*Arrêté d'inscription du 17 février  
1995.*

## SITE INSCRIT DE LA CASCADE DU MOULIN DE L'AGE

### **NATURE ET INTERET DU SITE**

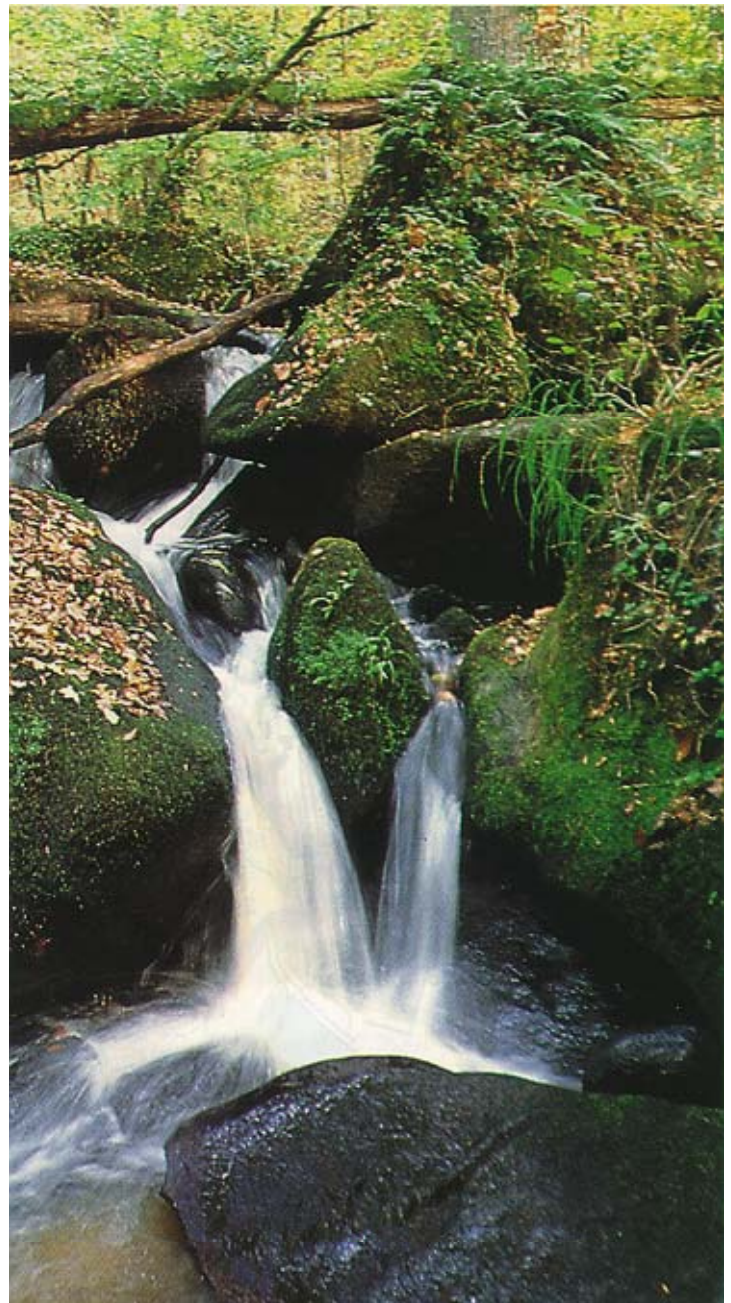
Appartenant aux monts d'Ambazac, le site est un ensemble de hautes collines entrecoupées de vallées étroites en alternance avec des alvéoles au fond plat.

A l'amont, la vallée de la Couze se resserre entre des pentes aux versants raides structurées par des blocs de granite. Un élargissement de la vallée a permis la construction d'un chemin et d'un pont de pierre à trois arches appuyé sur la rive gauche à un rocher de plus de 8 mètres de haut. Quelques mètres en aval, un second ensemble rocheux, légèrement moins imposant, surplombe la rivière. Sur la rive opposée, un autre rocher, de même aspect, domine le chemin d'exploitation.

Immédiatement en aval du pont, la Couze coule sur un méplat rocheux et se divise en deux bras pour former une cascade de 2,5 mètres de hauteur dont l'eau servait à l'alimentation du moulin et pour ensuite s'engouffrer dans un goulet d'étranglement créé par de gros blocs rocheux.

A ce niveau, sur la rive droite et à la faveur d'un petit replat, on découvre, adossé à la roche, un ancien moulin, maison bloc à terre de 20 mètres de long, comprenant le moulin, le logis accessible par un escalier extérieur en pierre et la grange étable.

En aval, les eaux de la Couze s'éparpillent en chaos de dalles et de boules granitiques où l'humidité a favorisé la croissance des mousses, des polypodes et du lierre. Quelques chênes se sont développés.



*La cascade. (Ph. D. Petit.)*



La Couze en aval du Moulin de l'Age. (Ph. D. Petit.)

Une dernière barre marque la fin du chaos rocheux. En aval, la Couze serpente dans une alvéole où se sont accumulés les produits de l'érosion des versants. Cet espace ouvert est occupé essentiellement par des prairies. En limite de la route départementale 50, une motte féodale constitue un site archéologique intéressant.

## EVOLUTION DU SITE ET PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

En matière d'occupation de l'espace, il est important de conserver l'équilibre entre espace boisé et agricole. Le renouvellement des taillis et futaies doit être effectué en utilisant essentiellement des feuillus.

Le récent nettoyage de la motte féodale favorise la compréhension de ce site archéologique d'accès facile, à partir du CD 50.

L'ancien Moulin de l'Age est en cours de rénovation et la mise en valeur du site serait améliorée par la dissimulation des réseaux électriques.

En matière de signalisation, une information et un balisage doivent être mis en place pour indiquer la boucle de randonnée, la cascade, les chaos rocheux et la motte féodale.

